

## Tarifs des repas et heures surtaxées

AGE DES ENFANTS	DEJEUNER	DÎNER	GOÛTER	SOUPER
dès 4 mois *	1.60	3.20	1.60	2.00
dès 2 ans *	1.70	3.80	1.70	2.80
dès 4 ans *	1.80	4.80	2.20	3.80
dès 6 ans *	2.20	5.80	2.30	4.20
dès 8 ans *	2.70	7.30	2.50	4.70
dès 10 ans *	3.00	8.50	2.70	5.00

<sup>\* (</sup>tarif appliqué dès le 1er jour du mois de l'anniversaire de l'enfant)

- Les repas sont facturés aux parents et remboursés aux accueillantes selon le tarif en vigueur ci-dessus.
- L'accueil de l'enfant n'est pas inclus dans le tarif du repas.

## **HEURES SURTAXEES (Fr. 1.00 facturé aux parents)**

Du lundi au vendredi avant 7h00 et après 18h00

Le samedi (toute la journée)

Le dimanche (toute la journée)

## Les jours fériés reconnus par l'Association (toute la journée)

(1<sup>er</sup> et 2 janvier, Vendredi-Saint, Lundi de Pâques, Jeudi de l'Ascension, Lundi de Pentecôte, Jeudi de la Fête-Dieu, 1<sup>er</sup> Août, Assomption, Toussaint, Immaculée Conception, 24-25-26 et 31 décembre)

Forfait de nuit	30.00